



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/32
16 juin 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarantième réunion
Montréal, 16 - 18 juillet 2003

AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA BANQUE MONDIALE

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. La Banque mondiale demande au Comité exécutif d'approuver la somme de 504 000 \$US, plus les coûts d'appui de 37 800 \$US, en amendement à son programme de travail de 2003.

2. Les activités proposées dans le programme de travail de la Banque mondiale sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Amendements au programme de travail de la Banque mondiale

Pays	Activité/projet	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
I. Préparation de projet			
Oman	Fonds pour la préparation d'un projet sur la gestion des halons	10 000	0
Total partiel pour la préparation de projets		10 000	0
II. Projets de prorogation du renforcement des institutions :			
		Tonnes PAO	
Jordanie	Prorogation du renforcement des institutions : phases V	12,18	147 333
Thaïlande	Prorogation du renforcement des institutions : phase III	28,65	346 667
Total partiel des projets de renforcement des institutions		494 000	494 000
Total partiel		504 000	494 000
Coûts d'appui aux agences (7,5 pour cent) :		37 800	37 050
Total:		541 800	531 050

I. Préparation de projet

Oman : Fonds pour la préparation d'un plan de gestion des halons (10 000 \$US)

Description du projet

3. Le gouvernement de l'Allemagne a reçu la somme de 17 000 \$US afin de préparer un projet de banque des halons pour l'Oman. Dans son rapport périodique de 2002 remis à la 40^e réunion du Comité exécutif, l'Allemagne rapporte avoir dépensé 12 240 \$US du montant accordé. La Banque mondiale a reçu une demande du gouvernement d'Oman d'inclure cette activité à son plan d'activités de 2003 et de demander des fonds pour sa préparation.

Observations du Secrétariat du Fonds

4. L'Oman a consommé 6,2 tonnes PAO de halons en 2002 par rapport à une valeur de référence de 13,7 tonnes PAO. Ce niveau de consommation de 2002 est constitué de 0,37 tonne métrique de halon 1211 et 0,51 tonne métrique de halon 1301. Ce rapport de halon 1211-halon 1301 fait de l'Oman un pays à faible capacité installée, ce qui le rend admissible à une subvention unique de 25 000 \$US.

5. Par conséquent, le montant consenti à l'Allemagne plus la demande faite par la Banque mondiale pourraient représenter ensemble une demande de préparation de projet plus onéreuse que la somme que pourrait recevoir l'Oman.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

6. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prier l'Allemagne d'achever la préparation de son projet afin que la Banque mondiale puisse le mettre en œuvre.

II. Projets de prorogation du renforcement des institutions

a)	Jordanie (phase V)	(147 333 \$US)
b)	Thaïlande (phase III)	(346 667 \$US)

Description des projets

7. La description des projets de renforcement des institutions des pays ci-dessus est présentée à l'annexe I du présent document.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

8. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans le tableau 1. Le Comité exécutif pourrait également désirer transmettre des commentaires supplémentaires aux gouvernements concernés, à l'annexe II des présentes.

Annexe I

PROPOSITIONS DE PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

Jordanie : Prorogation du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil de pays	
Agence d'exécution :	Banque mondiale
Montant approuvé à l'origine :	
Phase I : Juin 1992	170 000 \$US
Phase II : Mai 1997	133 333 \$US
Phase III : Juillet 1999	133 333 \$US
Phase IV : Juillet 2001	133 333 \$US
Total	569 999 \$US
Montant demandé pour la prorogation (\$US) :	147 333
Montant recommandé pour approbation (\$US) :	147 333
Coûts d'appui aux agences (\$US)	11 050
Coût total de la phase V du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral	158 383
Quantité équivalente des CFC éliminées attribuable à la phase V du renforcement des institutions à 12,1 \$US/kg (tonnes PAO)	12,18
Date d'approbation du programme de pays	Juin 1993
Consommation de SAO rapportée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO)	905,0
Dernière consommation de SAO rapportée (2002)* (tonnes PAO)	397,6
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne de 1995-1997)	673,3
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne de 1995-1997)	210,0
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne de 1998-2000)	40,3
d) Groupe III de l'annexe B (méthylchloroforme) (moyenne de 1998-2000)	18,2
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne de 1995-1998)	186,3
Dernière consommation de substances réglementées (tonnes PAO)*	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)	191,8
b) Groupe II de l'annexe A (halons)	63,0
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)	6,6
d) Groupe III de l'annexe B (méthylchloroforme)	15,0
e) Groupe I de l'annexe C (HCFC)	31,2
f) Annexe E (bromure de méthyle)	90,0
Montant approuvé pour les projets (\$US)	20 099 882
Montant décaissé (en date d'avril 2003) (\$US) :	11 829 671
SAO à éliminer (tonnes PAO)	1 951,4
SAO éliminées (en date d'avril 2003) (tonnes PAO)	748,6

* Données rapportées par la Jordanie au Secrétariat du Fonds le 15 avril 2003

1. Le Comité exécutif a approuvé des fonds pour les activités suivantes :

		<u>\$US</u>
a)	Préparation du programme de pays	168 154
b)	Préparation de projets	1 211 513
c)	Formation	122 323
d)	Assistance technique (comprenant le renforcement des institutions)	1 155 036
e)	Projets d'investissement	16 775 017
f)	Démonstrations	667 839
	Total :	20 099 882

Rapport périodique

2. La Jordanie a ratifié tous les amendements au Protocole de Montréal. Au cours de la phase IV du projet de renforcement des institutions de la Jordanie (juillet 2001-juin 2003), le BNO de la Jordanie a supervisé la mise en œuvre des projets d'investissement approuvés en cours au pays, plus particulièrement le plan de gestion des frigorigènes (PGF), les projets parapluies du sous-secteur de la réfrigération commerciale et les projets du secteur des solvants. Il a coordonné les activités reliées à la préparation de nouveaux projets dans le secteur des solvants. Le Bureau national de l'ozone (BNO) a également continué à organiser des programmes de sensibilisation du public, dont les célébrations annuelles de la Journée internationale de l'ozone. Il a effectué des études sur le terrain et de la collecte de données pour la mise à jour du programme de pays et afin de surveiller l'état de conformité du pays par rapport à ses obligations en vertu du Protocole de Montréal.

3. Le Bureau de l'ozone possède des liens avec la Direction de la protection de l'air du ministère de l'Environnement. Le Bureau de l'ozone regroupe des représentants du ministère de l'Environnement, du ministère de la Planification et du Bureau de vérification, ainsi que des représentants des entreprises concernées. Le Comité national de l'ozone présidé par le sous-secrétaire du ministère de l'Environnement et formé de représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, est l'organisme de direction. Le Bureau de l'ozone agit à titre de secrétariat exécutif pour le Comité national de l'ozone. Le Bureau de l'ozone a donc ainsi un bon accès aux décideurs. Les plans d'action nationaux du Bureau sont approuvés par le Comité national de l'ozone de même que par le cabinet.

Plan d'action

4. L'objectif principal du BNO pendant la prochaine phase (phase V) du projet de renforcement des institutions consiste à aider le pays à atteindre et à maintenir l'objectif de réduction de 50 pour cent des CFC de 2005. À cet égard, il continuera à assurer le suivi et à superviser les activités reliées à la mise en œuvre du PGF, des projets en cours et des projets d'investissement nouvellement approuvés. Pour ce faire, il organisera la distribution de l'équipement de récupération et de recyclage, assurera le suivi sur l'élimination du TCA dans l'Aviation royale de la Jordanie et autres ateliers, et coordonnera la préparation des accords pour la mise en œuvre des plans nationaux d'élimination des SAO. Il travaillera également à la création d'une banque de halons et continuera à mener des programmes de sensibilisation du public tels que la Journée internationale de l'ozone. Environ 140 tonnes de CFC, 168 tonnes de

TCA et 32 tonnes de bromure de méthyle devraient être éliminées dans le cadre de projets en cours pendant la phase V du projet de renforcement des institutions.

Thaïlande : Prorogation du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil de pays		
Agence d'exécution :		Banque mondiale
Montant approuvé à l'origine :		
	Phase I : Mars 1993	400 000 \$US
	Phase II : Juillet 1998	266 667 \$US
	Total	666,667 \$US
Montant demandé pour la prorogation (\$US) :		346 667
Montant recommandé pour approbation (\$US) :		346 667
Coûts d'appui aux agences (\$US)		26 000
Coût total de la phase III du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral		372 667
Quantité équivalente des CFC éliminées attribuable à la phase III du renforcement des institutions à 12,1 \$US/kg (tonnes PAO)		28,65
Date d'approbation du programme de pays		Novembre 1993
Consommation de SAO rapportée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO)		8 893,1
Dernière consommation de SAO rapportée (2001) (tonnes PAO)		5 207,3
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne de 1995-1997)		6 082,1
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne de 1995-1997)		271,7
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne de 1998-2000)		68,2
d) Groupe III de l'annexe B (méthylchloroforme) (moyenne de 1998-2000)		576,6
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne de 1995-1998)		164,9
Dernière consommation de substances réglementées (tonnes PAO) :		
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)		3 375,1
b) Groupe II de l'annexe A (halons)		500,0
c) Groupe II de l'annexe B (méthylchloroforme)		7,2
d) Groupe III de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)		33,5
e) Groupe I de l'annexe C (HCFC)		1 000,4
f) Annexe E (bromure de méthyle)		291,2
Montant approuvé pour les projets (\$US)		46 024 012
Montant décaissé (en date d'avril 2003) (\$US) :		32 518 458
SAO à éliminer (tonnes PAO)		4 535,1
SAO éliminées (en date d'avril 2003) (tonnes PAO)		3 604,2

5. Le Comité exécutif a approuvé des fonds pour les activités suivantes :

		<u>\$US</u>
a)	Préparation du programme de pays	190 909
b)	Préparation de projets	2 203 465
c)	Formation	184 824
d)	Assistance technique (comprenant le renforcement des institutions)	2 051 471
e)	Projets d'investissement	41 076 378
f)	Démonstrations	316 965
	Total :	46 024 012

Rapport périodique

6. La Thaïlande a ratifié les Amendements de Londres et de Copenhague au Protocole de Montréal. Elle n'a pas encore ratifié les Amendements de Montréal et de Beijing. Au cours de la phase II du projet de renforcement des institutions de la Thaïlande, le Bureau national de l'ozone a, entre autres, préparé un plan de travail détaillé pour la mise en œuvre des activités approuvées et la préparation du plan national d'élimination des CFC pendant la période 1998-2003. Ces efforts ont permis d'achever 67 projets d'investissement et de réaliser la réduction permanente de 2 500 tonnes PAO de la consommation de référence de la Thaïlande, alors que le plan national d'élimination des CFC a été approuvé par le Comité exécutif. Il a recensé les usines restantes qui utilisent des SAO et les a aidées à élaborer des programmes d'élimination des SAO. Cet exercice a permis de créer un répertoire des utilisateurs restants regroupant 1 600 entreprises de fabrication et 3 000 entreprises d'entretien.

7. Le Bureau national de l'ozone a également amélioré le système de collecte des données et créé une base de données des fournisseurs et des utilisateurs de produits chimiques, comprenant les données annuelles sur les importations, ce qui a permis au pays d'établir un système de quotas et de surveillance efficace. Douze cours de formation et séminaires ont été organisés à l'intention du gouvernement et du secteur privé. Ils ont porté sur la préparation de projets d'investissement, y compris l'utilisation des systèmes de récupération et de recyclage des climatiseurs d'automobile, et la reconversion de la fabrication des réfrigérateurs commerciaux. Ainsi, 191 ateliers d'entretien de climatiseurs d'automobile ont été équipés d'appareils de récupération et de recyclage, tandis que plus de 190 fabricants de réfrigérateurs commerciaux ont été capables d'adapter des réfrigérateurs à base de CFC ou de fabriquer des réfrigérateurs sans CFC.

8. Le Bureau national de l'ozone a mis son expérience en élimination des SAO au profit d'autres pays de la région en participant à leurs réunions nationales et activités de préparation de leur programme de pays.

9. Le BNO est établi au sein du ministère des Travaux industriels, l'agence d'exécution du Protocole de Montréal en Thaïlande. Il mène ses activités sous la supervision du directeur du Bureau de contrôle des matières dangereuses et du directeur général du ministère des Travaux industriels. Le plan d'action du BNO, qui doit être conforme au plan maître du ministère des Travaux industriels, est approuvé par le directeur général du ministère des Travaux industriels.

Plan d'action

10. Un plan complet des activités et des étapes de mise en œuvre a été préparé pour chacune des deux années de la phase III du projet de renforcement des institutions. Le plan a pour but d'assurer le respect complet des exigences du Protocole de Montréal par la Thaïlande ainsi que des calendriers d'élimination du plan national d'élimination des CFC. Le plan prévoit les activités suivantes :

- Annonce des quotas de la période au début de chaque année (2003 et 2004), jusqu'en 2010
- Révision du processus d'approbation des permis d'importation

- Renforcement des mesures de contrôle des importations de hydrofluorcarbonés (HCFC) par des consultations et des ateliers à l'intention des intervenants, afin de prévenir toute croissance inutile de la demande de HCFC
- Des réunions trimestrielles ou semestrielles avec les agents des douanes et les secteurs industriels concernés dans le but d'assurer le respect complet des exigences de transmission des données
- La formulation de stratégies et l'organisation d'ateliers pour le contrôle de l'utilisation du bromure de méthyle
- La promotion des activités d'élimination des SAO au moyen de programmes de sensibilisation, dont les célébrations annuelles de la Journée internationale de l'ozone
- La création d'un site Internet pour le Bureau national de l'ozone afin d'y promouvoir les activités entreprises dans le but de protéger la couche d'ozone

Annexe II

OPINIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LES PROJETS DE PROROGATION DU RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS PRÉSENTÉS À LA 40^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Jordanie

1. Le Comité exécutif a examiné l'information accompagnant la demande de prorogation du renforcement des institutions de la Jordanie et prend note avec appréciation que la Jordanie a rapporté au Secrétariat de l'ozone une consommation de 321,0 tonnes PAO de CFC pour l'année 2001, et a récemment rapporté au Secrétariat du Fonds une consommation de 121,3 tonnes PAO pour 2002, ce qui se situe nettement sous le niveau de référence de 1995-1997 de 673,27 tonnes PAO utilisé pour établir la conformité. Le Comité exécutif a également pris note que la Jordanie semble réduire progressivement sa consommation de CFC, maintenir un niveau de consommation égal au niveau nécessaire au respect de l'échéance pour les CFC, et être sur la bonne voie pour atteindre le prochain niveau de réduction de 50 pour cent de la consommation de référence. Le Comité exécutif prend note avec appréciation que la Jordanie a ratifié tous les Amendements au Protocole de Montréal et qu'elle a pris des mesures importantes afin d'éliminer sa consommation d'autres SAO pendant la période visée par la phase IV du projet de renforcement des institutions. Dans son rapport, la Jordanie précise avoir pris des mesures importantes telles que la supervision et la surveillance de la mise en œuvre des projets approuvés, des études sur le terrain, la collecte de données et l'organisation de programmes de sensibilisation du public afin de faciliter la réduction de la consommation de SAO au pays. Cette situation est encourageante, et le Comité exécutif apprécie beaucoup les efforts de la Jordanie pour réduire sa consommation de CFC et autres SAO. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, la Jordanie poursuive la mise en œuvre des projets prévus et en cours avec grand progrès, et maintienne et améliore même les niveaux actuels de réduction des CFC et autres SAO.

Thaïlande

2. Le Comité exécutif a examiné l'information accompagnant la demande de prorogation du renforcement des institutions de la Thaïlande et prend note avec appréciation que la Thaïlande a rapporté au Secrétariat de l'ozone une consommation de CFC pour l'année 2001 qui se situe sous son niveau de référence de 1995-1997 utilisé pour établir la conformité, et que la Thaïlande semble maintenir un niveau de consommation égal au niveau nécessaire au respect de l'échéance pour les CFC. Le Comité exécutif prend note également que malgré les mesures importantes prises par la Thaïlande pour réduire sa consommation de SAO au cours de la période visée par le projet de renforcement des institutions, il y a eu une augmentation de la consommation de certaines SAO, plus particulièrement les halons et le bromure de méthyle. Dans son rapport, la Thaïlande précise avoir pris des mesures importantes telles que la coordination de la mise en œuvre des activités approuvées responsables de la réduction permanente de 2 500 tonnes PAO, la création d'un répertoire des utilisateurs restants de CFC, l'établissement d'un système de quotas d'importation et de surveillance efficace, ainsi que la formation et l'approvisionnement en

équipement des opérateurs d'ateliers d'entretien de climatiseurs d'automobile et des fabricants d'équipement de réfrigération commercial. Cette situation est encourageante, et le Comité exécutif apprécie beaucoup les efforts de la Thaïlande pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, la Thaïlande prenne des mesures pour la ratification des Amendements au Protocole de Montréal qu'elle n'a pas encore signés, à savoir les Amendements de Montréal et de Beijing, et qu'elle mette en œuvre son plan d'action en réalisant des progrès spectaculaires afin de maintenir et d'améliorer même les niveaux actuels de réduction des CFC, et de réaliser des progrès dans la réduction de la consommation d'autres SAO.

2003 WORK PROGRAM AMENDMENT

BANK-IMPLEMENTED
MONTREAL PROTOCOL OPERATIONS

May 2003

2003 WORK PROGRAM AMENDMENT

Introduction

1. The World Bank submitted its 2003 Work Program along with its 2003 Business Plan for the consideration of the Executive Committee at its 39th Meeting in April 2003. Having considered the Bank's 2003 Work Program, the Executive Committee approved new project preparation funds of US\$ 188,125, to support the preparation of new investment activities in Antigua and Barbuda, Argentina, Chile, Philippines, and Vietnam. In addition, the ExCom also approved US\$ 260,867 to support the renewal of the Tunisia Institutional Strengthening project.

Work Program Amendment

2. This Work Program Amendment includes a project preparation request of US\$ 10,000 to support the preparation of a halon management plan for Oman. This request is made in accordance with the request of the Government of Oman to have the World Bank prepare and implement this activity. In this regard, GTZ has already informed the Secretariat of its decision to remove this activity from its 2003 Business Plan. The Government of Oman and the Bank plan to submit the project proposal for this activity at the 41st Meeting of the ExCom.

Renewal of Institutional Strengthening Project

3. The Bank also proposes to include in its 2003 Work Program Amendment funding requests to support renewals of two existing institutional strengthening projects in Jordan and Thailand. The main objective for the next phase of the Jordan institutional strengthening project is to ensure that Jordan will achieve the 50% reduction target in 2005. Major activities to be carried out under this phase include facilitating the implementation of all on-going ODS phase-out activities and meeting all the reporting requirements under the Montreal Protocol. Based on Dec. 35/57, the total funding requested for this phase of the Jordan institutional strengthening project is US\$ 147,333 (30% higher than the funding level of the previous phases). The terminal report and plan of action for the next phase of the Jordan institutional strengthening project are attached as Annexes I and II.

4. For Thailand, the total funding of US\$ 346,667 is being requested to support the third phase of its institutional strengthening project. The object of this phase is to ensure effective implementation of the current import control system, to fulfill Thailand's obligations with regard to data reporting as per Article 7 of the Montreal Protocol and other reporting requirements of the Executive Committee of the Multilateral Fund, to facilitate preparation of a comprehensive strategy to phase out controlled uses of methyl bromide, to carry out public awareness activities, and other ODS phase-out activities. The terminal report and plan of action for the next phase of the Thailand institutional strengthening project are attached as Annexes III and IV.

Table 1. List of Project Preparation Activity and Non-Investment Activities

Country	Activity	Fund Requested (US\$)	Implementation Duration
Oman	Project Preparation funds for a halon management plan	10,000	July 2003 – November 2003
	Sub-Total	10,000	
	Agency Support Costs	750	
	Total	10,750	

Table 2. Renewals of Institutional Strengthening Projects

Country	Activity	Fund Requested (US\$)	Implementation Duration
Jordan	Renewal of Institutional Strengthening Project	147,333	July 2003 – July 2005
Thailand	Renewal of Institutional Strengthening Project	346,667	July 2003 – July 2005
	Sub-Total	494,000	
	Agency Support Costs	37,050	
	Total	531,050	